



NAO 2023

Séance de contre-propositions

Ce lundi 6 février 2023 s'est tenue la seconde réunion concernant les Négociations Annuelles Obligatoire entre la Direction et les Organisations Syndicales. Cette réunion était attendue suite aux premières propositions des OS.

PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

Mesures Salariales OETAM

INSEE (avec Remise à niveau) : garantie de l'INSEE 2023 avec clause de revoyure en fonction de l'évolution (juin ou septembre)

Augmentation du Pouvoir d'Achat (APA) : 25€ brut

Budget d'Augmentation Individuelle : 0,6%

Avantages Sociaux

PERO (Plan épargne retraite obligatoire) : +0,3%

Prise en charge de la hausse de la prévoyance : +4,5%

Fort de ces propositions lors de la première réunion, votre syndicat CGT Roquette a établi la contre-proposition suivante :

INSEE: Apurement et remise à niveau, 1er janvier 2024

Augmentation du Pouvoir d'Achat: 50€ brut

Prime exceptionnelle: 1200€

Ancienneté: 16ans = 16% / 18ans = 17% / 20ans = 18% / 25ans = 20%

Ancienneté contrat d'apprentissage et assimilés: 1an = 1% / 2an = 2% / ... / reprise en cas d'embauche

PERO: +0,4% OETAM

Prise en charge augmentation prévue 2023 de la prévoyance par la Direction (4,5%)



Pouvoir d'achat



Evolution Primes

Revalorisation prime
Pompier et prime
secouriste (SST)

Revalorisation prime
25eme Homme

Prise en charge des 5h de la journée de solidarité

Récupération du 1er mai tombant un dimanche en RTT (Jour)

Ajout d'une demi journée pour enfants malades (-16 ans)

Une journée de congé spécial pour déménagement

Semaine de congé supplémentaire à 58 ans au lieu de 59 ans (5x8)

6 journées d'accompagnement fin de vie - aidants



Qualité de vie au travail



Rendez-vous le 9 février 2023 pour les contre-propositions de la Direction.

